



F d ration Tunisienne de Football

Tunis, le 1.0 DEC 2019 تونس في

04968

Avis de consultation

La F d ration Tunisienne de Football lance une consultation pour l'ex cution des travaux du projet : RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE MITOYENNE DU BASSIN D'ORAGE du si ge de la FTF sis   la cit  Olympique d'El Menzah.

Les entreprises int ress es et agr ees par le minist re de l' quipement, pour la sp cialit  « BO » cat gorie 1 ou plus peuvent retirer le dossier de consultation du si ge de la F d ration Tunisienne de football   la cit  Olympique d'El Menzah , Les offres doivent parvenir anonymes sous pli cachet  au nom de Monsieur le pr sident de la F d ration Tunisienne de Football, si ge de la FTF   la cit  Oly pique d'El Menzah par voie postale recommand  ou par rapide poste ou d pos es directement au bureau d'ordre de la FTF contre un accus  de r ception tout en respectant le mode de pr sentation suivant.

Une enveloppe ext rieure contenant les pi ces administratives, l'offre technique et l'offre financi re chacune dans une enveloppe int rieure et portant la mention « ne pas ouvrir consultation relative aux travaux : RECONSTRUCTION DE LA CLOTURE MITOYENNE DU BASSIN D'ORAGE du si ge de la FTF sis   la cit  Olympique d'El Menzah.

1- Pi ces administratives

- Une caution provisoire d'un montant de 1.000,000dt suivant le mod le approuv  par arr t  du ministre des finances valable (120j)   partir du lendemain de la date limite de la r ception des plis.
- Copie certifi e conforme du cahier des charges de l'entreprise sp cialit  B0 cat gorie 1 ou plus.
- Copie certifi e conforme de l'attestation de la situation fiscale valable   la date limite fix e pour la r ception des offres, les ch ques bancaires ne sont pas accept s.
- D claration d'engagement d'assurances.
- Certificat d'affiliation   la caisse nationale de la s curit  sociale.
- D claration sur l'honneur que l'entreprise n'est pas en  tat de faillite.
- D claration sur l'honneur de non influence.
- Fiche de renseignements g n raux sur le soumissionnaire.

2- Offre technique :

- Liste nominative du personnel technique d'encadrement avec les pi ces justificatives.
- Liste du mat riel   affecter au chantier avec les pi ces justificatives.

3- Offre financi re :

- Soumission dat e et sign e.
- Bordereau des prix et d tail estimatif dat s et sign s.
- Sous d tail des prix dat  et sign .

La date limite de r ception des offres au bureau d'ordre de la F d ration Tunisienne de Football est fix e pour le 16/11/2019   17H30.

Le Secr taire G n ral

Wajdi Awadi



CONSTRUCTION D'UNE COTURE MITOYENNE AU BASSIN D'ORAGE

N°	Désignation des ouvrages	U	Q	PU HT	P. Total HT
----	--------------------------	---	---	-------	-------------

GENERALITE					
<p>S'agissant de travaux relatifs à la construction d'une clôture, mitoyenne au bassin d'orage du siège de la fédération tunisienne de foot Ball à la cité El menzah , il est recommandé aux entreprises soumissionnaires d'effectuées une visite des lieux afin de constater la nature des articles de terrassement et l'environnement du lieu des travaux. Un délai d'une semaine sera accordé pour toute revendication, passé ce délai aucune revendication, ni indemnisation ne sera acceptée</p> <p>NOTA BENE</p> <p>Les frais d'installation de chantier, d'aménagement Provisoire d'accès à l'œuvre et de remise en état sont inclus dans les prix unitaire du présent bordereau</p>					
I-	<p>TERRASSEMENT</p> <p>Spécifications générales</p> <p>Le cube des fouilles en excavation en rigole et en puits sera payé et mesuré exclusivement en déblais ou en fouilles suivant profil qui sera levé contradictoirement avec 'Entrepreneur avant le coulage du béton.</p> <p>Les prix des fouilles comprennent: blindage des parois s'il y a lieu, dressage des fonds de fouilles, épuisement d'eau, reprise des déblais, chargement déchargement, répandage sur les parties à remblayer dans l'emprise du chantier, les prix comprennent également le chargement et le transport des déblais excédentaires à la décharge publique quelles que soit les distances et toutes sujétions.</p>				
1.1	<p>Déblai Décapage et débroussaillage :</p> <p>Ce prix rémunère l'exécution de déblai quelque soit la nature du terrain .Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'exécution de déblai -L'abattage , déracinement et dessouchage d'arbres désignés par le maitre de l'ouvrage et situé dans l'emprise aux abords immédiats de la clôture à réaliser quelque soit leur diamètre. -Décapage et débroussaillage d'une épaisseur minimale de 30cm -Le chargement et le déchargement. -Le transport à la décharge publique. -Le nettoyage, le réglage de la pente, la finition, le compactage et toutes sujétions. 				
	Le mètre carré:	<i>m²</i>	400		
1.2	<p>Fouille en puits ou en rigole :</p> <p>Fouille en puits ou en rigole dans toutes natures de terrain quelque soit la profondeur y compris transport du déblai à la décharge publique et toutes sujétions.</p>				
	Le mètre cube :	<i>m³</i>	80		
TOTAL I					

CONSTRUCTION D'UNE COTURE MITOYENNE AU BASSIN D'ORAGE

N°	Désignation des ouvrages	U	Q	PU HT	P. Total HT
II	<p>GROS ŒUVRES</p> <p>Les prix comprennent toutes les fournitures de matériaux et tous les frais et sujétions de fabrication et de mise en œuvre (transport, mise en place, damage façons de pentes des Parties supérieures des bétons). Les volumes de béton sont calculés sur plans. On ne déduira pas le volume des armatures, des canalisations incorporées ou fourreaux divers, des réserves de scellement ou de passage de section, inférieures à 4 dm². Au dessus de cette section, les réservations seront décomptées en volume. Les dosages indiqués s'entendent par mètre cube de béton mis en place. Les coffrages de tout type et armatures sont inclus.</p> <p>Les caractéristiques des bétons définies dans les spécifications techniques doivent être au moins atteintes.</p> <p>Aucune plus value ne sera prise en considération par suite d'un surdosage provenant des caractéristiques propres des ciments ou agrégats.</p>				
2.1	<p>Gros béton :</p> <p>Gros béton avec granulats 25/65, dosé à 250kg de ciment H.R.S pour toute dimension d'ouvrages y compris armatures d'ancrage de la semelle toutes sujétions.</p>				
	Le mètre cube :	m3	50		
2.2	<p>Béton armé en fondation :</p> <p>Béton armé dosé à 350kg de ciment HRS, avec granulats 15/25 pour ouvrages en fondations, enterrés en totalité ou partiellement : semelles, longrines, voiles enterrées... etc. y compris Protection des bétons en trois couches croisées de peinture bitumineuse toutes sujétions.</p>				
	Le mètre cube:	m3	26		
2.3	<p>Béton armé en élévation :</p> <p>Béton armé dosé à 350kg de ciment CEM I 42.5 pour ouvrages en élévation (poteaux, voiles en élévation, chaînages, etc., y compris réservation de barbacane et toutes sujétions.</p>				
	Le mètre cube:	m3	55		
	TOTAL II				

CONSTRUCTION D'UNE COTURE MITOYENNE AU BASSIN D'ORAGE

N°	Désignation des ouvrages	U	Q	PU HT	P. Total HT
----	--------------------------	---	---	-------	-------------

III	MACONNERIE, ENDUIT ET DIVERS :				
3.1	Mur de 0.25m : Mur de 0.25m d'épaisseur fini en briques creuses à 12 trous posées à plat hourdées au mortier de ciment n°6 à toutes hauteurs y compris échafaudage accès à l'œuvre et toutes sujétions sans plus value pour retours, tableaux etc...				
	Le mètre carré :	m2	300		
3.2	Enduits extérieurs : Sur murs, murettes, cloisons, ouvrages en B.A. etc... Pour toutes surfaces planes ou courbes en trois couches de 0,025 m d'épaisseur totale. La première couche constituée par un colis au mortier de ciment n°9 fortement projetée, la deuxième couche au mortier de ciment de 0,010 exécutée à la truelle dressée à la règle, la troisième couche au mortier de chaux hydraulique n°3, finement frottée, y compris arrêtes vives au ciment, emploi de grillage au contact béton et corps creux et toutes sujétions.				
	Le mètre carré :	m2	1250		
3.3	Peinture à l'eau extérieure : Extérieure constituée par les travaux suivants : Egrenage soigné, ponçage et dépolissage de la surface Application d'une couche de revêtement Application au rouleau de 3couches de peinture non diluée couleur au choix de l'architecte en commun accord avec l'administration compris toutes fournitures et suggestions.				
	Le mètre carré :	m2	1250		
	TOTAL III				
	MONTANT TOTAL H.TVA :				
	T.V.A 19% :				
	TOTAL TTC :				

L'Entrepreneur

L' Architecte

Vu et Approuvé par



Handwritten signature and official stamp of the Architect.